

## Le travail c'est la santé

En juin 2022 un collégien est mort écrasé par un mur lors de son stage d'observation de 3<sup>ème</sup> dans une entreprise de maçonnerie<sup>1</sup> ; en juin 2025, Axel, 16 ans, élève en Seconde, est mort lors de son stage de fin d'année, tué par la chute d'une palette de marchandises dans le magasin d'une grande enseigne<sup>2</sup>. Entre avril et juillet 2025, ce sont cinq jeunes qui sont morts sur leur lieu de stage ou d'apprentissage<sup>3</sup>. Le dispositif des stages de seconde, officiellement obligatoire depuis juin 2024, n'a suscité presque aucune résistance, et les rares interrogations à son propos sont restées inaudibles. Et pourtant, comme pour le stage de 3<sup>ème</sup>, il s'agit, sous prétexte de faire découvrir le monde professionnel, de faire avaler aux élèves et aux parents l'idéologie du « marché du travail » : l'École devrait avant tout former au travail en entreprise et il faudrait prétendument acquérir de l'expérience au plus tôt, pour devenir compétitif.

Ces dispositifs de stages sont en outre pensés pour consolider la justification des politiques éducatives qui se fondent sur la concurrence entre élèves et l'orientation sélective, de type *Parcoursup*. L'élève devient « l'acteur » de son « projet », et tant pis pour lui ou elle, si elle ne trouve pas les « bons stages », faute par exemple d'être en mesure de surmonter des difficultés matérielles — ou de déplacement, faute tout simplement d'avoir les bons réseaux... Tant pis également pour la pression psychologique qui s'exerce de plus en plus tôt sur les jeunes. Dans cette façon de penser le système éducatif, les difficultés ou même les échecs sont individualisés, et il n'y a aucune prise en compte des désavantages liées à certaines situations, notamment pour les élèves issue-e-s de milieu défavorisé. L'École néo-libérale est une école du tri social qui nie un certain nombre de faits, et favorise activement les rejets des classes supérieures.

Les stages de Seconde, plus particulièrement, semblent n'avoir d'autre but que d'occuper à tout prix les élèves pendant que se déroulent les épreuves du bac. Ils n'ont pas d'intérêt pédagogique. Ni objectif, ni rapport de stage ; les élèves sont en observation seulement, et les professionnel-le-s chargé-e-s de les encadrer, parfois eux et elles-mêmes sous pression, ont autre chose à faire que s'occuper d'un-e stagiaire, à qui ils ou elles ne peuvent rien demander ou presque.

### LDC éducation Hauts-de-France revendique :

- l'abrogation des dispositifs de stage pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup> ;
- la découverte de techniques professionnelles sous statut scolaire au collège et au lycée pour faciliter de vrais choix d'orientation ;
- un enseignement professionnel permettant de s'adapter aux différentes réalités professionnelles plutôt que la soumission au « marché du travail » ;
- des dispositifs renforcés de protection pour les stagiaires de lycée professionnel et les étudiant-e-s stagiaires, avec des contrôles accrus de l'Inspection du Travail, et des sanctions plus lourdes lorsque les employeurs/ses ne respectent pas les obligations légales.

<sup>1</sup> [Ici Loire-Atlantique, octobre 2025](#)

<sup>2</sup> [franceinfo.fr, novembre 2025](#)

<sup>3</sup> [francebleu.fr, juillet 2025](#)

## *Allons z'enfants de la patrie ou Les voyages forment la jeunesse*

Pour échapper au stage, un·e élève pouvait toujours, dans le cadre du futur ex-SNU (remplacé par le SMV, service militaire volontaire...), soit accomplir une mission dite « *d'intérêt général* » dans l'armée, soit réaliser, dans le cadre du programme Erasmus+, une mobilité européenne ou internationale de deux semaines en Seconde, ou de quatre semaines en Première.

Il serait fort intéressant de connaître le profil social des élèves qui adoptent l'une ou l'autre de ces possibilités ; gageons que les enfants des nouvelles classes moyennes urbaines et des classes supérieures – qui s'accommodent fort bien du libéralisme mondialisé, et partant le soutiennent, parfois même sans en avoir réellement conscience – s'inscriront dans les programmes Erasmus+, les autres n'ayant guère que le choix de l'armée ou du stage.

### Et une bonne petite guerre, ça vous dit ?

Le SNU devant être enterré, reste l'armée et la « *gueeeeerre* ». Le 18 novembre dernier, le général Mandon expliquait que le pays devait être « *prêt à perdre ses enfants* ». Dix jours plus tard Emmanuel Macron annonce que le service national militaire va être rétabli. Certes il ne sera pas obligatoire, sauf si lors de la « *journée de mobilisation* » (ex-JDD) on repérait chez un·e malheureux·se des « *compétences* » – mais lesquelles ? – qui rendrait leur service obligatoire « *en cas de crise majeure* ». Un conseil pour les jeunes : faire profil bas lors de cette journée : avec les va-t-en guerre, on ne sait jamais où commence une crise ! Sauf bien sûr si vous faites partie de « *cette jeunesse de France qui se tient prête, qui se tient debout, qui vibre au son de la Marseillaise* », et « *qui a soif d'engagement* », comme dit le roi depuis son palais.

Et si le roi et sa cour allait se faire massacrer dans les guerres, au lieu de vouloir y envoyer les enfants des autres pour relancer la machine capitaliste quand elle bégaye un peu, sous couvert de liberté et de démocratie ?

### Faut qu'ça saigne !

Alors, comme il faut bien commencer à mobiliser par un bout du canon, le toujours président fait passer la durée des classes de défense et de sécurité globale de un à trois ans ; il veut aussi imposer l'organisation d'au moins une journée commémorative par an dans chaque établissement, *et une « incitation »* à effectuer les stages de Seconde... dans l'armée. Le tout pour 2 milliards d'euros supplémentaires. Ces 2 milliards s'ajouteront-ils aux 6,7 milliards prévus pour l'armée au budget, alors que l'Éducation nationale doit jouer les parents pauvres avec 200 millions d'augmentation de budget ? Avec en cadeau la suppression de plus de 4 000 postes à la rentrée 2026, et le ralentissement de la création des postes d'AESH – 1 200 au lieu de 2 000 en 2025 – malgré les besoins croissants et la pénurie organisée les années précédentes, qui a des conséquences visibles sur les conditions d'enseignement, et les conditions de travail de toutes et tous.

Car l'effort de guerre, ça coûte ! Le budget prévoit donc pour le secteur de la santé une coupe de 4 milliards, plus une taxe de 1 milliard sur les complémentaires santé (merci qui ?), et le ministère des sports et de la jeunesse voit ses crédits amputés de 26 %. Sans parler des saignées dans le domaine de la culture, de l'assurance chômage, etc. (encore merci).

Le poète l'a dit : « Faut qu'les gros puissent se goinfrer...

Faut qu'ça saigne »

*Bonne année 2026, et la santé surtout !*